

RAPPORT MORAL 2008 – 2009

Cette fois encore, la dernière, je rappelle en préambule que le présent rapport moral traite de la période allant d'une AG à l'autre, c'est-à-dire du 4 juillet 2008 à ce jour. Le rapport d'activité et le rapport financier qui seront lus et commentés par le Directeur des « Métives » concernent l'année calendaire 2008 exclusivement. Attendez vous donc à des redites.

Le projet de fusion des associations « SOPHIA » et « Les Amis du Frédéric » s'est achevé avec l'entrée en service du site de LA ROCHE en avril 2008. Nous l'avons célébré, tardivement, ce 26 juin dernier avec l'inauguration du site en présence des représentants de l'Etat.

1) La période objet du présent rapport.

- Cette période peut être caractérisée par la prise en compte par l'équipe du nouvel outil constitué par deux sites séparés.

En interne l'association a participé à la réflexion sur la politique « qualité » du nouvel établissement ainsi qu'à l'enquête de certification n°2 des « Métives ».

En externe cette période a été importante car l'association et l'établissement ont du prendre leur place dans l'environnement de la Santé (mise sur pied du réseau RIS'ADD) et dans l'environnement administratif départemental.

Enfin le rapprochement avec l'association « La Métairie » a été le chantier prioritaire d'EVEA durant cette année écoulée avec la constitution du dossier CROSMS déposé il y a 2 semaines auprès de la DASS.

- Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois, le bureau 3 fois. L'association s'est investi dans un effort de « relations publiques » afin de faire connaître le nouvel établissement et les projets.

° rencontre avec le directeur de l'hôpital « Côte de lumière » le 4-11-2008

° rencontre avec la DASS : le 25 mars 2009 afin de rendre compte des perspectives de fusion avec « la Métairie » ; le 11 mai 2009 au sujet du projet immobilier qui lui est lié car il conditionne la réussite de cette fusion.

° rencontre avec le Préfet de Vendée : le 19-12-08 présentation d'EVEA et de l'établissement « Les Métives » ; le 26-05-09 présentation du projet global de fusion tel qu'il est présenté au CROSMS.

° rencontre avec le Député Maire des Sables d'Olonne = appui à l'invitation envoyée à Madame le Ministre de la Santé.

2) Le site de la Roche-sur-Yon

L'obtention des crédits nécessaire et l'embauche des personnels nécessaires avaient occupé une part importante de l'année 2007-2008.

Ouvert en avril 2008, l'établissement a connu une montée constante de son taux d'occupation ce qui démontre la pertinence du projet. L'expérimentation du nouvel organigramme avec la présence d'un médecin coordinateur, responsable du pôle santé et participant au comité de direction, donne satisfaction.

Je rappelle brièvement l'organisation du site en 3 unités fonctionnelles :

- UF1 espace d'écoute, d'information et d'orientation toutes addictions, baptisé TEMP'O,

- UF3 hospitalisation complète de courte durée (1 à 4 semaines),

- UF4 alternatives à l'hospitalisation : hospitalisation de jour ou à temps partiel.

Un poste de « psy. ». reste à pourvoir .

L'année 2008-2009 a constitué une période de rodage de l'établissement totalement déployé.

3) Le rapprochement avec l'association « La Métairie »

- Ce rapprochement souhaité par les deux associations s'est construit à un rythme accéléré tout au long de cette année grâce à l'accompagnement du cabinet « PRO AGIS ». Après validation du projet par les deux CA, le dossier de demande auprès du CROSMS a été déposé dans le créneau de temps permettant d'espérer une décision à la fin du mois de septembre 2009.
- La vente prévisible en 2010 par le Conseil Général, d'un immeuble donnant sur square Albert 1^{er} et contigu avec l'établissement « les Métives » est une opportunité à saisir. Après deux reconnaissances des lieux avec l'architecte, la reconstruction totale de l'immeuble permettrait de loger non seulement « La Métairie » mais aussi l'ANPAA 85 éventuellement qui ne disposait pas actuellement des locaux adaptés à leur mission.

Ce projet immobilier qui verrait les 2 établissements « Les Métives » et « La Métairie » disposer tous les deux de locaux modernes, respectant les normes imposées est une condition indispensable, à mes yeux, de la réussite de la fusion.

Ce projet est ambitieux car s'il est réalisé – et il doit l'être- entraînera la constitution sur un même site d'un pôle « ressources en addictologie » à la fois sanitaire et médico-social. Il a été étudié avec le souci particulier de la complémentarité la plus totale possible.

- complémentarité au niveau des patients pour des interventions aux niveaux 1 et 2 de la filière addictologie, dans le cadre d'une offre de soins cohérents complémentaires sans interruption par la diversification et la complémentarité des actions sanitaires, médico-sociales et sociales et par la mutualisation des compétences.
- complémentarité au niveau des personnels et des partenaires.
- complémentarité au niveau des missions. Le rapprochement des deux structures permettra de proposer à la population de Vendée et des Pays de la Loire des réponses adaptées quelle que soit l'intensité du problème posé.

On peut dire, comme je l'ai dit le jour de l'inauguration, que les deux associations qui ont entamé la procédure de fusion ont anticipé, par cette démarche, l'esprit et les dispositions annoncées par la nouvelle loi « BACHELOT ».

4) Conclusion : les perspectives d'avenir.

- La pertinence du projet présenté au CROSMS, ses avantages, son intérêt pour le traitement des addictions en Vendée impose dès maintenant aux deux associations de se mobiliser pour faciliter le financement. Il est donc important que rapidement une réflexion s'engage et qu'un plan d'action soit établi afin de recueillir subventions, éventuellement dons.
- Je voudrais remercier une nouvelle fois tous les acteurs, administrateurs et salariés, de la fusion qui a fait des Métives un établissement moderne, adapté à la mission. Nous ne devons pas oublier le mode participatif utilisé, la nécessité d'informer à tous les niveaux, à tout instant dans l'année à venir.
- Je tiens à souligner la capacité de toute l'équipe des Métives pour prendre la mesure du nouvel établissement et d'en tirer le meilleur. La certification n°2 a pu être obtenue durant cette période de rodage grâce à la compétence et au professionnalisme de tous les membres de l'équipe des Métives. Ces qualités sont à conserver précieusement.
- Le conseil d'administration est actuellement composé de bénévoles qui oeuvrent après de longues années au service des associations qui ont fait EVEA. Il est indispensable qu'une réflexion soit menée afin de le renforcer et de renouveler les effectifs.
- J'annonce dès maintenant que je démissionne du poste de Président d'EVEA dès que la réponse du CROSMS sera connue. Je resterai, éventuellement, au service de l'association comme administrateur.

Je vous remercie de votre attention.